



Bulletin municipal

N°17- Octobre 2016

Le mot du Maire

Chers amis Pelvousiens

Tout d'abord vous remarquerez que j'ai changé l'entête de ce petit mot. Chacun aura compris que c'est la dernière fois que je m'adresse à vous sous cette forme. Dès le printemps prochain l'information vous sera donnée en même temps que l'info des Vallouisiens. Ou plutôt des Vallo-Pelvousiens puisque les 2 communes n'existeront plus !! Je pense qu'on va certainement mettre un peu plus l'accent sur l'information numérique, mais le bulletin papier continuera d'exister.

La dernière partie de ce bulletin sera consacrée à cette commune nouvelle. Vous trouverez en pages intérieures le suivi des actions en cours ou qui seront mises en oeuvre en 2017. Après un rapide coup d'œil sur les bulletins des 7 ou 8 dernières années, on peut constater que bien des changements ont eu lieu. Aussi bien dans les aménagements que les façons de travailler. Je pense à la DSP pour les remontées mécaniques, le péage au Pré de Mme Carle, la fermeture du camping du Freyssinet, les compétences qui sont devenues (ou en passe de devenir) intercommunales

Sinon, la saison s'est à peu près bien passée, la fréquentation a été correcte en août et la météo nous a bien aidés. Début août nous avons été confrontés à un gros problème d'eau potable à Ailefroide Et en plus, au plus mauvais moment. J'y reviendrai plus loin.

En attendant je vous souhaite de passer une bonne fin d'année .

Le Maire

Sommaire :

• SIVU	p.2	ASABéal Neuf	p.7
• Faits marquants de l'été	p.3	• Club des Loisirs	p.8
• Ailefroide	p.4	• Igloo Pelvo	p.9
• Les travaux - Signalétique	p.5	• Festival Les voyageurs	p.10
• SIVOS - Personnel	P.6	• Nordic en Vallouise	p.11
• Association Petits pas	P.6	• Commune nouvelle	p.12
		• Noël - OT - Etat civil	p.13

SIVU des remontées mécaniques

BILAN DE LA SAISON D'ETE 2016

Comme durant l'été 2015, le télésiège a été exploité durant 8 jours, cet été chaque jeudi du 7 juillet au 25 Août 2016. Le Chiffre d'Affaires est en hausse par rapport à l'été 2015 (+15%). Toutefois, bien que le pourcentage d'augmentation soit bon, ce chiffre est à contraster avec le fait qu'il ne représente que 510€ de hausse par rapport au Chiffre Affaires de l'année précédente.

SAISON D'HIVER 2016-2017

La station ouvrira le samedi 17 décembre 2016 pour fermer le dimanche 26 mars 2017. Les horaires d'ouverture de la station sont de 9h à 16h30 pour tout l'hiver et de 9h à 17h pendant les vacances de février.

Après les forfaits Super Primeur qui étaient en vente jusqu'au 30 Septembre 2016, **les forfaits Primeurs sont en vente jusqu'au 30 Novembre 2016** (213 € Adultes, 160 € Enfants -12ans, et 181 € Vermeil de 65 à 75 ans). Ces forfaits sont disponibles sur www.ski-pelvoux.com.



TARIFS PUBLICS HIVER 2016/2017***
Remontées Mécaniques Pelvoux-Vallouise
17 décembre 2016 au 26 Mars 2017
(sous réserve des conditions d'enneigement)

Forfaits - Tarifs Publics	HAUTE SAISON			BASSE SAISON															
	Adulte	Vermeil (65 à 75 ans)	Enfant (- de 12 ans)	Vacances Scolaires*		Semaine Blanche**													
	Adulte	Enfant (- de 12 ans)	Adulte	Enfant (- de 12 ans)	Adulte	Enfant (- de 12 ans)													
Accès à l'Ensemble de la Station																			
Matin	16,60 €	14,60 €	13,80 €																
Après-Midi	18,50 €	16,40 €	15,30 €																
Journée	20,70 €	17,70 €	17,00 €	18,50 €	15,30 €														
2 Jours	39,10 €	34,50 €	30,50 €																
Week-end	40,30 €	35,50 €	31,40 €																
Week-end Polyvalent (Pelvoux Puy Saint-Vincent)	49,00 €	49,00 €	39,00 €																
3 Jours (Photo Obligatoire)	58,80 €	51,70 €	45,80 €																
4 Jours (Photo Obligatoire)	74,80 €	65,70 €	58,20 €																
5 Jours (Photo Obligatoire)	92,20 €	81,10 €	71,90 €																
6 Jours (Photo Obligatoire)	105,70 €	93,00 €	82,50 €	84,60 €	66,00 €	79,30 €	61,90 €												
7 Jours (Photo Obligatoire)	119,10 €	104,90 €	92,90 €	95,30 €	74,30 €	89,30 €	69,70 €												
Fermeture (Tout domaine à partir de 14h45)	10,40 €	10,40 €	9,10 €																
Tarifs Spéciaux																			
Espace Débutant (Freyssinet et Château d'Eau)	11,50 €	11,50 €	8,80 €	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Bon Plan Famille</th> </tr> <tr> <th></th> <th>6 Jours</th> <th>7 Jours</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>4 Adultes</td> <td>380,50 €</td> <td>428,80 €</td> </tr> <tr> <td>2 Adultes 2 Enfants</td> <td>338,80 €</td> <td>381,60 €</td> </tr> </tbody> </table>				Bon Plan Famille				6 Jours	7 Jours	4 Adultes	380,50 €	428,80 €	2 Adultes 2 Enfants	338,80 €	381,60 €
Bon Plan Famille																			
	6 Jours	7 Jours																	
4 Adultes	380,50 €	428,80 €																	
2 Adultes 2 Enfants	338,80 €	381,60 €																	
Piéton (Aller/Retour Télésiège Prérion)	7,30 €	7,30 €	7,30 €																
Randonneur (1 Montée Prérion et La Crête)	8,60 €	8,60 €	8,60 €																
Pass Saison																			
Super Primeur (avant le 30 Septembre 2015)	192,00 €	164,00 €	144,00 €																
Primeur (avant le 30 Novembre 2015)	213,00 €	181,00 €	160,00 €																
Saison	264,00 €	224,00 €	198,00 €																

* : Vacances Scolaires du 17/12/2016 au 30/12/2016 et du 04/02/2017 au 03/03/2017

** : Semaine Blanche du 31/12/2016 au 06/01/2017 et du 11/03/2017 au 26/03/2017

*** : Tarifs T.T.C. au taux en vigueur, non contractuels sous réserve de modification. N'incluent pas l'assurance qui doit être achetée séparément aux points de vente.

Remontées Mécaniques : Tél : 04.92.23.31.48
www.ski-pelvoux.com

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

L'ajout de 2 enneigeurs mobiles ainsi que 2 regards situés sur la piste du Château d'Eau pour pérenniser l'ouverture du bas-station en cas de faibles chutes de neige ainsi que l'automatisation de 4 enneigeurs manuels afin d'optimiser la fabrication de neige tout au long de l'hiver et ce sur l'ensemble du domaine skiable.

Le SIVU s'est inscrit dans le programme « Stations de Demain » financé par la Région avec notamment et en priorité le remplacement du télésiège de la Crête par un Télésiège.

ACTUALITES

Luca RICOU, le sympathique chef d'exploitation nous quitte et sera remplacé par Antoine MATHIEU qui nous vient de l'Isère.

A noter qu'à compter du 1^{er} janvier 2017, le SIVU sera intégré de fait dans la commune Vallouise-Pelvoux et fera l'objet d'un budget annexe spécifique aux remontées mécaniques.

Bonne saison d'hiver à tous

Faits marquants de l'été

Le 13 mai nous avons eu l'honneur de la visite du **ministre de l'aménagement du territoire Jean-Michel BAYLET**.

Il est venu inaugurer notre nouveau centre de secours.



Le 25 juin nous avons eu le plaisir de recevoir **l'Evêque de Gap, Mgr Di Falco**, au Pré de Mme Carles.

Cette manifestation était organisée par une association de motards. Il a célébré une messe et béni les casques. Quelques personnes de la vallée ont fait le déplacement. La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance sympathique.

Le 4 juillet à l'initiative de Jean Conreaux nous avons eu la visite de **M. Le Président du Conseil départemental**. Accompagné de nos deux conseillers départementaux nous avons évoqué les problèmes que l'on rencontre au pré de Mme Carles. Je leur ai parlé du projet de réaménagement du parking avec réfection de la voirie, les aménagements pour le PMR (personnes à mobilité réduite) et la remise à neuf des sanitaires (entre autre) ainsi que des problèmes de débordement du torrent et la menace que cela représente pour la route départementale.



Enfin j'ai aussi évoqué le tronçon de route qui a été « oublié » en amont d'Ailefroide. Le Président a pris bonne note et a promis de nous aider !!



Enfin le 24 juillet, avec Le Souvenir Français, nous avons dévoilé une plaque pour honorer le général Doumenc, héros de la bataille de Verdun et instigateur de la voie Sacrée qui a perdu la vie sur le glacier blanc et dont le corps avait été transporté dans la chapelle d'Ailefroide. Très belle manifestation qui a permis aussi de commémorer le centenaire de la bataille de Verdun.

Photos de Claude Verrier

Le torrent du Pré de Mme Carle

Début août avec Jean Conreaux nous avons reçu **Madame la Sous-Préfète** toujours au Pré de Mme Carles. C'était essentiellement pour les problèmes du torrent. Je lui ai dit que j'attendais toujours un avis des services RTM pour l'évolution de ce dossier. Elle m'a promis d'intervenir rapidement. Effectivement quelques semaines après on a eu le rendu de l'étude. Les résultats ne sont pas très encourageants. Outre le fait qu'il faut lancer une autre étude plus poussée les services RTM nous proposent trois pistes de réflexion :

1 . Surélever l'ensemble des parkings de 2 mètres car ils sont plus bas que le lit du torrent = Irréalisable. De plus je ne sais même pas si on aurait eu l'autorisation de prendre les matériaux sur place !!

2 . Construire un épi directionnel en amont du confluent du torrent de la Momie, mais cette solution est déconseillée car inefficace à moyen terme.

Enfin **troisième solution** : Continuer à faire comme on fait ces derniers temps. Colmater les brèches provisoirement tant qu'on va y arriver . Ensuite dès qu'il n'y aura plus de route, mettre en place un système de navettes depuis Ailefroide ou Pelvoux, jusqu'au parking de printemps le seul qui restera accessible. Pas très réjouissant !!

Pollution de l'eau à Ailefroide

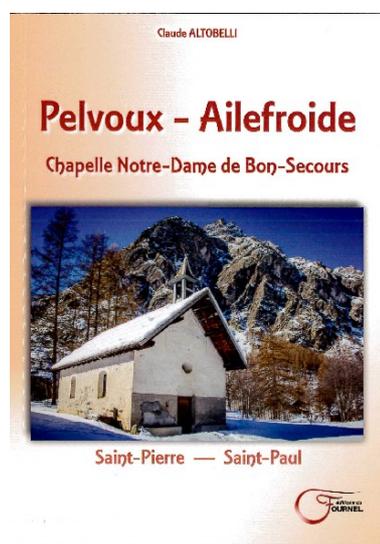
Au début du mois d'août, nous avons été confrontés à un problème de pollution de l'eau à Ailefroide. Une coulée de boue a débordé sur le captage et de fait, l'eau n'était plus potable. Nous avons dû fournir l'eau potable avec des bouteilles et des cuves pour satisfaire tout le monde. Dans l'ensemble ça ne s'est pas trop mal passé. Tout le monde a bien compris que c'est pas évident d'avoir ce genre de problème, juste au moment où il y a le plus de monde ! Enfin, personne n'est venu se plaindre. Ou presque !!!

Chapelle d'Ailefroide

Autre fait marquant , la mise en place de la réhabilitation de la chapelle d'Ailefroide .

Le petit recueil de Claude Altobelli qui retrace le passé d'Ailefroide et de la chapelle a eu pas mal de succès. A noter que tout le bénéfice qu'engendre ce livret est intégralement destiné à la chapelle.

Madame Daviro, violoniste émérite, a donné gratuitement un concert le 15 août dans l'église de Saint Antoine. Là aussi, toutes les recettes sont allées alimenter la cagnotte de la chapelle



Les Travaux

Point sur les travaux sur le réseau d'eau potable :
Nous avons procédé à des modifications sur le réseau au lieu-dit « le canton » au Sarret.

Le réseau passait sous une ancienne route communale, désormais propriété privée. Nous avons profité des travaux sur le réseau d'assainissement pour régulariser la situation.

Une extension du réseau va être faite au Riou.

Il y a 2 permis de construire délivrés dans ce secteur.



Point sur le camping du Freyssinet : Après deux ou trois ans d'études diverses et de chasse aux subventions, nous allons enfin pouvoir commencer les travaux. Les travaux de l'ordre de 400 000 € sont subventionnés à hauteur de 80 %. C'est le maximum autorisé. Il reste quand même 80 000 € à la charge de la commune. J'espère qu'on va pouvoir ouvrir dès l'été prochain ?

L'aménagement de l'aire de camping car est terminé pour une capacité de 20 places.

Elle est accessible en paiement électronique avec un forfait de 5 € / 24 h pour l'accès à l'eau et l'électricité.



Signalétique touristique

Les élus de la Communauté de Communes du Pays des Ecrins ont validé en commission du 4 octobre 2016 la mise en place d'une « procédure » de mise à jour annuelle de la signalétique touristique destinée aux Socioprofessionnels du territoire.

Pour toute demande d'installation d'une signalétique touristique, une demande doit être faite à la Communauté de Communes avant le 31 décembre 2016

Les documents sont disponibles sur le site de la Communauté de Communes du Pays des Ecrins : www.cc-paysdesecrins.com et de la commune de Pelvoux : www.mairie-pelvoux.fr onglet « actus ».



Point sur le SIVOS (écoles)

A partir du 1 janvier 2017, le SIVOS sera intégré à la commune nouvelle Vallouise-Pelvoux. En attendant, à compter du 14 novembre, les heures d'ouverture du SIVOS changent, les permanences d'accueil seront assurées les jours suivants :

- Lundi : 8 h 30—12 h 00
- Mardi : 13 h 45—17 h 15
- Vendredi : 13 h 45—17 h 15

Mouvements des personnels

- Accueil de la mairie : départ de Claire Marcoz remplacée par Céline Voisin qui assurera aussi le secrétariat du SIVOS dont les horaires changent (voir ci-dessus)
- Accueil de la cantine et aide aux devoirs : Margaux Lepoivre
- Poste d'ATSEM : Yvette Sémiond remplace Chantal Delamarche en arrêt longue maladie
- Entretien de la cascade et accueil de la patinoire : Sami TRABOULSI

Association Les Petits Pas

L'association Les Petits Pas gère le Lieu d'Accueil Parents-Enfants Ribambelle, ouvert au centre socioculturel des Ecrins, lieu d'accueil, de prévention en santé publique et de soutien à la parentalité.

RIBAMBELLE est un lieu d'accueil parent-enfant ouvert tous les samedis (hors vacances scolaires) de 9h30 à 12h au centre socioculturel du Pays des Ecrins à l'Argentière-la Bessée.

RIBAMBELLE est un espace où parents et enfants peuvent se retrouver, passer du temps ensemble, partager avec d'autres parents et d'autres enfants.

RIBAMBELLE est un temps où parent et enfant jouent, discutent, font une pause, se reposent.

RIBAMBELLE permet aux parents de se détendre dans un lieu adapté, de voir leur enfant dans un contexte différent du quotidien.

RIBAMBELLE favorise pour les enfants l'expérimentation de la vie sociale, la découverte de la collectivité grâce au jeu sous l'œil rassurant d'un adulte.

RIBAMBELLE est un lieu convivial et accueillant où la confidentialité et l'anonymat sont garantis.

RIBAMBELLE c'est comme vous voulez : vous pouvez venir quand vous voulez, aussi longtemps que vous voulez.

RIBAMBELLE accueille les enfants de 0 à 6 ans accompagnés par leurs parents, grands-parents ou tout adulte impliqué dans sa vie. Ribambelle accueille aussi les futurs parents.

Association « Les Petits Pas »

**Centre socioculturel du Pays des Ecrins Rue Saint Jean
05120 L'ARGENTIERE LA BESSEE**

Courriel : Les-petits-pas@orange.fr Blog : Lespetitspas05@blogspot.fr

Tel. : 06 30 85 43 55



ASA DU BEAL NEUF

ASSEMBLEE GENERALE du 22 avril 2016

Nouveaux membres du syndicat :

Titulaires : J.P Gauthier (président) - J.P Bouvet (vice président) - F Crumière - G Baran - F.Chaud
Suppléants : M Eymard - M Voiron – S. Caire – J.M. Talon-Esmieu - Un représentant de la Mairie.

LES CORVEES:

Le beau temps était de la partie. Nous avons enregistré la meilleure participation, plus 70 personnes sur les 2 journées .! il y avait même quelques « jeunes » c'est réconfortant et encourageant.

Le barbecue fut l'occasion d'échanges dans une très bonne ambiance.

Nous sollicitons toujours toutes les bonnes volontés musicales "bénévoles" pour animer cette journée et en faire une véritable « fête de l'eau !» .

Cette année, comme en 2015, nous allons organiser une "mini-corvée", après la chute des feuilles : **« le samedi 12 novembre, 8h30 devant la Mairie de Pelvoux »** pour éviter des débordements et des inondations pendant la période hivernale.

LES ACTIONS MENEES

L'A.S.A. a participé au forum "des Associations du Pays des Ecrins" le 17 septembre qui se déroulait cette année à Pelvoux.

UTILISATION DU ROLE (la taxe (Rôle) que vous devez acquitter chaque année!.)

Après les gros travaux que nous avons effectués les années passées.

- Nous avons fait intervenir par 2 fois le service d'assainissement de la Com Com pour déboucher 2 canalisations, pour un montant **270 €**.
- Nous avons fait poser un regard afin de faciliter l'entretien du canal de Champ-Constant par P. Caire, pour un montant de **576 €**. La pose de 3 martelières doit être effectuée.
- Nous avons fait débroussailler durant la période estivale les 2 canaux porteurs par le CPIE de Briançon, pour un montant de **1800 €** (nous le renouvelerons en 2017).
- Nous sommes toujours sur le projet d'installer un parcours pédagogique le long du canal du **Béal-Neuf**. Il devrait se réaliser en 2017.

«... Nous investissons et restons vigilants sur l'entretien des canaux, afin de remplir notre mission au service des utilisateurs, du patrimoine et de l'environnement... ! »



INTEGRATION

Même si en 2016 nous enregistrons plusieurs demandes d'adhésion, il reste encore beaucoup de propriétaires qui utilisent les canaux sans être adhérents !! Ils sont dans l'illégalité !? (la police de l'eau peut sanctionner les contrevenants) cela concerne les propriétaires des secteurs de Champ-Constant et de la Rive-Droite.

Pour les parcelles situées sur le périmètre du canal du Béal-neuf la contribution au Rôle est obligatoire et inaliénable.

Seuls les propriétaires payant un rôle à une A.S.A. ont le droit de prélever de l'eau.

MESURES LIMNIMETRIQUES DES DEBITS PRELEVES

Cette année nous avons payé à l'agence de l'eau **190 €** de taxe (160€ en 2015)

PERMANENCE

Mercredi 16H00-18H00 au local de l'ASA : plateau des Eyssarts ou **Sur rendez-vous** Tel : 06 08 31 85 85

Jean Pierre Gauthier / Jean-Pierre Bouvet

Pelvoux le 15.10. 2016

Club des Loisirs

Sortie d'automne du Club des Loisirs de Pelvoux

Suivant une tradition maintenant bien établie, le Club des Loisirs avait son « *repas de la chèvre* » le 13 octobre dernier. Il avait lieu au gîte-auberge « les Aupillous » à la Chapelle en Valgaudemar. Dans la matinée le Club s'était arrêté au Musée de Gap pour une visite guidée. Le temps était particulièrement mauvais ce qui ne nous a pas empêché de faire honneur à un excellent repas.



Au printemps, le Club avait fait un voyage très apprécié en Emilie-Romagne. Parme, Bologne, Ravenne, Saint-Marin, Urbania... n'ont plus de secret pour nous.

Pour en terminer avec les voyages, signalons qu'une sortie de journée est prévue pour le **10 Novembre, vers le Musée des arômes et des saveurs de Graveson, puis le spectacle multimédia sur Chagall aux carrières de lumière des Baux de Provence.**

Pour les activités plus sédentaires, le Club a repris son rythme d'hiver :

Le Lundi les cours d'Italien

Le Mardi randonnée « normale »

Jeudi matin : groupe théâtral, et après-midi les jeux de société.

Le Samedi la randonnée « relax »

L'atelier informatique reprendra au début de l'année prochaine.

Le goûter de Noël aura lieu à la salle des fêtes le samedi 17 Décembre, à 14h 30, avec un spectacle inédit du groupe théâtral.

Igloo Pelvoo

Le village Igloo Pelvoo ouvrira ses portes le samedi 17 décembre.

Cette 4ème édition, comme les précédentes se veut artistique, culturelle et ludique.

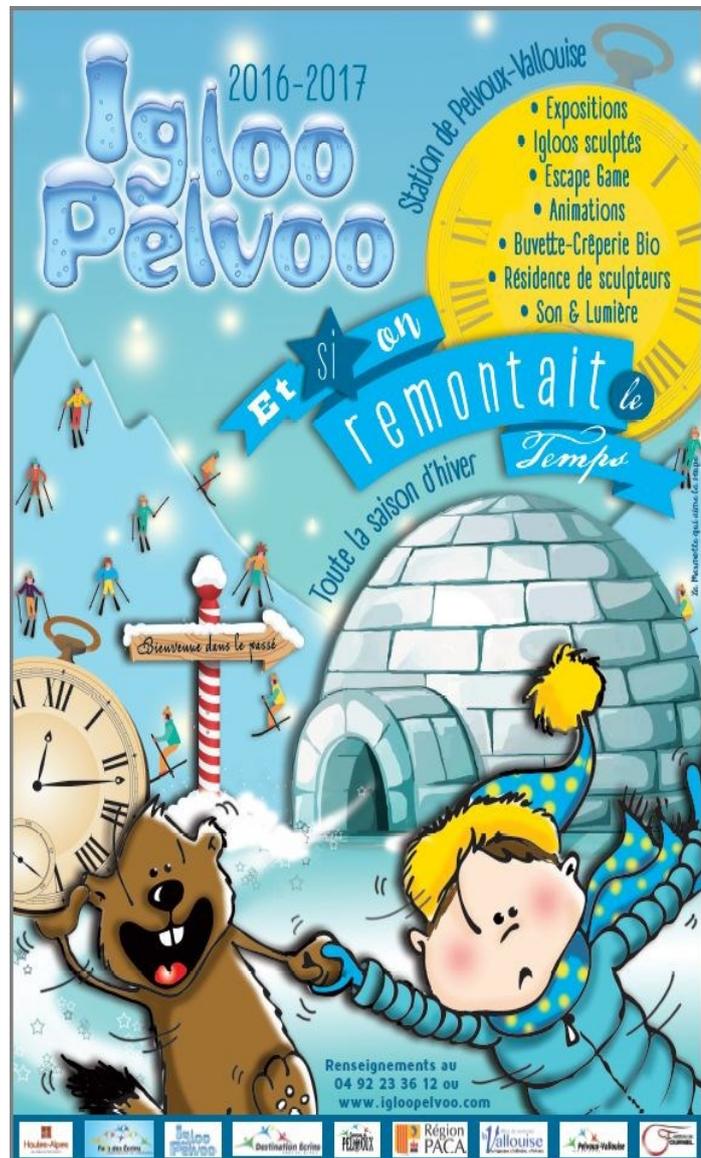
Les 3 premières saisons étaient portées par l'office de tourisme de la Vallouise.

Avec la loi NOTRe, l'office disparaît dans sa forme actuelle, la compétence tourisme devant être réaffectée à la Communauté de Communes du Pays des Ecrins à compter du 1er janvier 2017.

En conséquence, l'association Igloo Pelvoo, ayant son siège à la mairie de Pelvoux, a été créée afin de pérenniser cet événement, porteur de 20000 visiteurs, durant la dernière saison hivernale.

D'ici à l'ouverture, il y a beaucoup de travaux à réaliser.

Les bénévoles de l'association travaillent sur le site chaque semaine, les mercredis, vendredis, samedis à partir de 9 heures.



Si vous aviez envie de les rejoindre et ainsi collaborer à la mise en oeuvre de la nouvelle édition, faites le nous savoir soit par mail igloopelvoo@gmail.com soit en appelant l'un des co-présidents au 06.89.87.66.49 (Annie Verrier) ou 06 .79.74.19.02 (Laurent Debuigne).

Nous vous en remercions par avance.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations au :
Mail : igloopelvoo@gmail.com ou Portable : 06 79 74 19 02

Association Les Héré'Zik



Le 5ème acte du Festival LES ENVOYAGEURS s'est déroulé les vendredi 26 et samedi 27 Août 2016.



Le public, les artistes et le soleil étaient au rendez-vous. Nous avons accueilli plus de 1000 personnes sur tout le Week-end. L'ambiance, comme toujours, a été chaleureuse et festive. Au programme de cette année, 4 à 5 groupes par soir sont venus faire danser le public sous le chapiteau. Le samedi, durant la journée, trois spectacles, un groupe de musique, des animations tout public et un marché artisan se sont succédés.

Comme à son habitude, la programmation s'est voulue originale, hétéroclite et intergénérationnelle pour le plus grand plaisir du public, qui est de plus en plus nombreux chaque année.

Ce festival est devenu le rendez-vous incontournable de la fin de l'été, dans le « Pays des Ecrins », pour les touristes (qui sont encore là !), les saisonniers (qui ne sont pas encore partis !) et pour les locaux (qui reviennent de vacances !).



Nous remercions nos bénévoles, pour leur motivation et leur belle énergie, ainsi que tout ceux qui nous aident à réaliser et à porter ce projet.

Cette 5ème édition fut, une fois de plus, une aventure humaine et enrichissante entre les bénévoles, les artistes et le public.

Rendez-vous cet hiver pour notre soirée concert du 4 Mars, en soutien au festival et pour le 6ème acte des Envoyageurs, qui aura lieu, comme chaque année, le dernier week-end d'août (les 25 et 26).

N'hésitez pas à aller visiter notre nouveau site internet (Photos, vidéos, renseignements, contacts, etc...) à l'adresse suivante: <http://associationherezik.wixsite.com/lesenvoyageurs>



Ski nordique en Vallouise : quoi de neuf pour cet hiver 2016-2017?

Les points forts pour cette saison :

Canon à neige : Après en avoir débattu en conseil d'administration, nous avons estimé qu'il était important de pouvoir proposer une petite boucle au moins pour Noël, et avons décidé de louer un canon à neige. Pour cette année il pompera l'eau dans le lac des Allards à côté du ranch, et nous tracerons une boucle d'environ 1 km. Nous attendons l'indispensable froid...



Photo : destination Ecrins Jan Novak

Si ce n'est déjà fait, prenez votre Pass Saison **avant le 15 novembre** : si vous skiez 8 fois en Vallouise, ou 10 à 13 fois dans les Alpes du Sud, c'est plus intéressant que de prendre un pass 3 heures ! Et en plus, vous contribuez à l'équilibre financier de votre domaine nordique... Important : **les pass Vallouise OU Puy st Vincent sont valables dans les deux domaines nordiques.**

Pour bénéficier de -20% sur les pass saison, soit 70€ le Pass Vallouise-Puy St Vincent ou 120€ le Pass Alpes du Sud : sur internet www.nordicalpesdusud.com ou à l'Office du tourisme de Vallouise

Sinon les tarifs sont les mêmes que l'an dernier.



Des animations toute la saison : nous vous attendons nombreux le **22 décembre à partir de 18h, pour une sortie nocturne à la lueur des bougies, et le 28 décembre à partir de 16h30 pour la Chasse à l'Ours !**

D'autres animations sont prévues pour la suite de l'hiver, comme **Festi'Nordic le 22 janvier à Pelvoux**, à suivre sur www.nordicalpesdusud.com/vallouise.

Travaux sur les pistes à Pelvoux : la commune élargit le passage du ravin du Sapenier, et fait une rampe d'accès au stade pour le muscher ; cela permettra une meilleure cohabitation pour tous, skieurs de fond, piétons, raquetistes, chiens de traîneau.

Spécial handicapés : nous avons désormais une luge nordique, destinée à une personne qui peut se propulser avec ses batons, et une pulka, pour quelqu'un qui sera entièrement tracté par un skieur. Ce matériel est à disposition gratuitement pour les handicapés, mieux vaut nous appeler avant (04 92 23 53 47).

Point sur la commune nouvelle Vallouise-Pelvoux

Vous savez tous que la commune nouvelle Vallouise-Pelvoux va voir le jour officiellement le 1^o janvier 2017. (Arrêté Préfectoral du 5 septembre 2016).

Les 2 conseils municipaux avaient délibéré favorablement le 29 juin 2016.

Les conseillers et les personnels administratifs se réunissent régulièrement pour harmoniser les choses afin que tout soit prêt au 1^o janvier.

Pour mémoire, je précise que dès le 1^o janvier il n'y aura plus qu'un conseil municipal de 25 membres (10 de Pelvoux et 15 de Vallouise). Le siège de la Mairie sera à Pelvoux. Ce nouveau conseil élira le nouveau Maire début janvier.

Dans un premier temps (qui durera le temps qu'on voudra le faire durer !) il restera 2 mairies annexes avec des maires délégués. Il sera ainsi créé un conseil communal qui sera chargé de gérer des affaires courantes. L'Etat civil sera géré par les maires délégués. L'essentiel des services (finances, urbanisme) seront gérés par la commune nouvelle. Cette nouvelle commune supprimera de fait les syndicats que nous avons en commun. Il n'y aura plus de SIVU ni de SIVOS, tout sera géré directement par la commune nouvelle. Le fait de centraliser l'ensemble des services administratifs impose quelques aménagements que nous allons mettre en œuvre rapidement.

Suite au courrier de quelques 150 électeurs, le conseil a délibéré pour organiser une consultation le 11 décembre.

Dernière minute : Le préfet a lancé une requête auprès du tribunal administratif pour faire annuler la délibération du 3 octobre demandant une consultation. Le motif est qu'une commune n'a pas le droit de prendre position contre l'avis d'un préfet.

Si le tribunal administratif, qui va délibérer le 27 octobre, annule la délibération, nous n'organiserons pas cette consultation. !!

Pour répondre à vos interrogations et questions, les 2 conseils organiseront une réunion publique d'information :

**le samedi 19 novembre
à 18 h à la salle des fêtes
de la mairie de Pelvoux**

NOËL 2016



Cette année, le père Noël passera en même temps pour les enfants de Vallouise et de Pelvoux. Regroupement Pédagogique Intercommunal oblige.

Cette petite fête aura lieu le **jeudi 15 décembre à la salle Bonvoisin** de Vallouise après les activités périscolaires (les enfants seront transportés à Vallouise en car).

Moment détente avec **un clown, un goûter et l'arrivée du père Noël vers 17 h.**

Animations Office du Tourisme

- **17/18 décembre** pour l'ouverture de la station et du village Igloo un **marché de Noël** avec un spectacle pour enfant à 17h le samedi et un caricaturiste le dimanche après midi
- **23 décembre**, arrivée surprise du **père Noël** au village Igloo, séance photo et manège pour enfant
- **28 décembre**, **grande descente aux flambeaux** de PSV à Vallouise pour notamment faire la promotion du derby de la Vallouise en mars
- **31 décembre: descente aux flambeaux et aux lampions**, DJ et spectacle de feu et lumière sur le front de neige à 19h



Pour plus de détails et pour toutes les autres animations, :

<http://www.tourisme-lavallouise.com/animations/hiver/>

Elections

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016. Pour cela, venez en Mairie, muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Une permanence sera organisée le samedi 31 décembre de 10 h à 12 h.

Recensement militaire :

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et de leur justificatif de domicile. Cette démarche peut également être accomplie par le représentant légal.

Etat Civil

Naissances

Basile, Fabrice ANDREIS né le 25 juin 2016
Tom, Christian ANDRE né le 5 juillet 2016



